

# COMMENT PRENDRE LE BUS ?

## EN ATTENDANT LE BUS

- Sur la plupart des points d'arrêt, un panneau d'information vous indique le n° de la ligne, le sens du trajet et les horaires.
- Veillez à être ponctuel en arrivant au moins 5 minutes avant l'horaire prévu.
- À l'arrivée du bus, faites un signe de la main au conducteur. **Les arrêts sont facultatifs.**

## À LA MONTÉE

- La montée se fait obligatoirement par l'avant du bus.
- Présentez ou achetez votre titre de transport à chaque montée dans le bus. *(Prévoir l'appoint).*

## DANS LE BUS

- Respectez les voyageurs.
- Le bus est un espace non-fumeur.
- Afin de libérer le couloir de circulation, gardez vos sacs ou objets encombrants près de vous.
- Le voyage s'effectue assis, avec la ceinture de sécurité.
- Vous devez conserver votre titre de transport jusqu'à la fin du voyage.

## POUR DESCENDRE

- Les arrêts sont facultatifs.** Ils sont effectués à votre demande par le bouton « **Arrêt demandé** » ou verbalement auprès du conducteur.
- À la sortie, attendez à l'écart le départ du bus avant de traverser et utilisez les passages piétons s'ils existent.

# TARIFICATION AU 28 AOÛT 2017

Une tarification unique par voyage est appliquée quelle que soit la distance à parcourir sur une même ligne.  
En cas de correspondance avec une autre ligne du réseau Cap Orne, le voyageur devra s'acquitter d'un 2<sup>e</sup> ticket.

## LE TICKET ET LES CARTES

Où les acheter ?	Chez le transporteur				
	Dans le bus (prévoir l'appoint)				
	A la gare SNCF d'Alençon				
<b>LE TICKET 1 VOYAGE</b> pour un trajet sur une même ligne	<b>2 €</b>	oui	oui	non	
<b>LA CARTE 10 VOYAGES</b> (valable 1 an après la 1 <sup>re</sup> validation)	<b>16 €</b>	oui	oui	oui	
<b>LA CARTE MENSUELLE (libre circulation)</b> nombre de voyages illimité pendant 1 mois à compter du 1 <sup>er</sup> du mois	<b>50 €</b> 25 € pour les moins de 26 ans	oui	non	oui	
<b>LA CARTE ANNUELLE (libre circulation)</b> nombre de voyages illimité pendant 1 an à compter du 1 <sup>er</sup> du mois	<b>380 €</b> 190 € pour les moins de 26 ans	non	non	oui	

## LE TITRE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Il est délivré par le Conseil départemental de l'Orne pour les élèves 1/2 pensionnaires et internes. Son montant est forfaitaire pour l'année scolaire.

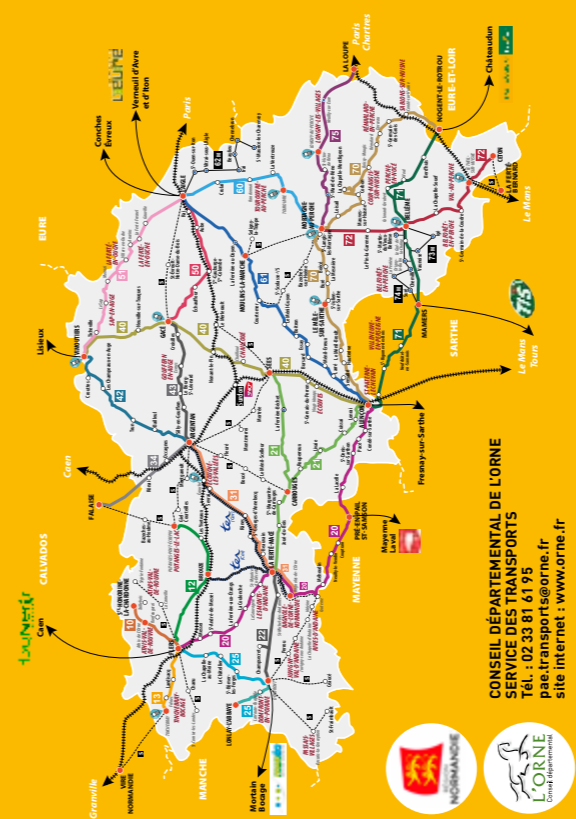
- 45 €** pour les élèves de maternelle et du primaire (1 aller et 1 retour par jour scolaire).
- 45 €** pour les élèves internes (1 aller le lundi matin et un retour le vendredi soir).
- 45 €** pour les élèves qui effectuent un stage de plus de 2 semaines et qui ne sont pas déjà en possession d'un titre de transport.
- 90 €** pour les collégiens, les lycéens, les élèves en MFR (1 aller et 1 retour par jour scolaire).

Les familles domiciliées dans l'Orne qui ne peuvent prétendre à une exonération et dont les enfants prennent le car peuvent s'inscrire sur [www.orne.fr](http://www.orne.fr) (onglet vert « Pratique », dans Services en ligne, cliquez sur Transports scolaires, inscriptions). Les familles justifiant d'une exonération peuvent télécharger sur [www.orne.fr](http://www.orne.fr) ou se procurer auprès du Conseil départemental ou de l'établissement scolaire une demande de titre de transport, qui une fois renseignée sera adressée au service des transports.

**Tout élève qui n'est pas en possession de sa carte de transport scolaire doit s'acquitter du prix du billet.**

LE RÉSEAU  
**CAP ORNE**

Transporteur : VTNI ORNE  
Tél. 02 33 65 61 61 - vtni61@transdev.com - www.vtni61.com



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE  
SERVICE DES TRANSPORTS  
Tél. : 02 33 81 61 95  
pae.transports@orne.fr  
site internet : www.orne.fr



DU 28/08 2017  DU 1<sup>er</sup>/09 2018



**CAP ORNE**

**2€**  
LE TRAJET

GACÉ • CROISILLES  
EXMES • LE BOURG SAINT-LÉONARD  
SILLY-EN-GOUFFERN • ARGENTAN

# LE CALENDRIER du 28/08/2017 au 1<sup>er</sup>/09/2018

2017 - 2018

AOÛT 2017	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 2018	FÉV.
M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	L 1	J 1
M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2	V 2
J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3	S 3
V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4	D 4
S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5
D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6	M 6
L 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7
M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	L 8	J 8
M 9	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9	V 9
J 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10	S 10
V 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11	D 11
S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12
D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13	M 13
L 14	J 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14
M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15	J 15
M 16	S 16	L 16	J 16	S 16	M 16	V 16
J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17	S 17
V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18	D 18
S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19
D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	S 20	M 20
L 21	J 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21
M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22	J 22
M 23	S 23	L 23	J 23	S 23	M 23	V 23
J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24	S 24
V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25	D 25
S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26
D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27	M 27
L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28
M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29
M 30	S 30	L 30	J 30	S 30	M 30	M 30
J 31		M 31		D 31	M 31	

Dimanches et jours fériés  
Circule en période scolaire zone B

Académies de CAEN de NANTES et d'ORLÉANS

2018

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.
J 1	D 1	M 1	V 1	D 1	M 1	S 1
V 2	L 2	M 2	S 2	L 2	J 2	D 2
S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	L 3
D 4	M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	M 4
L 5	J 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5
M 6	V 6	D 6	M 6	V 6	L 6	J 6
M 7	S 7	L 7	J 7	S 7	M 7	V 7
J 8	D 8	M 8	V 8	D 8	M 8	S 8
V 9	L 9	M 9	S 9	L 9	J 9	D 9
S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	L 10
D 11	M 11	V 11	L 11	M 11	S 11	M 11
L 12	J 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12
M 13	V 13	D 13	M 13	V 13	L 13	J 13
M 14	S 14	L 14	J 14	S 14	M 14	V 14
J 15	D 15	M 15	V 15	D 15	M 15	S 15
V 16	L 16	M 16	S 16	L 16	J 16	D 16
S 17	M 17	J 17	D 17	M 17	V 17	L 17
D 18	M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	M 18
L 19	J 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19
M 20	V 20	D 20	M 20	V 20	L 20	J 20
M 21	S 21	L 21	J 21	S 21	M 21	V 21
J 22	D 22	M 22	V 22	D 22	M 22	S 22
V 23	L 23	M 23	S 23	L 23	J 23	D 23
S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	L 24
D 25	M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	M 25
L 26	J 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26
M 27	V 27	D 27	M 27	V 27	L 27	J 27
M 28	S 28	L 28	J 28	S 28	M 28	V 28
J 29	D 29	M 29	V 29	D 29	M 29	S 29
V 30	L 30	M 30	S 30	L 30	J 30	D 30
S 31		J 31		M 31	V 31	

Circule pendant les petites vacances zone B  
Circule pendant les vacances d'été 2017 et 2018

# Ligne 43 GACÉ ▷ EXMES ▷ ARGENTAN

(NE CIRCULE PAS LES DIMANCHES ET LES JOURS FÉRIÉS)

4303 4305

Transporteur : VTNI ORNE		Du Lundi au Vendredi	Du Lundi au Vendredi
Circule pendant la période scolaire (à partir du 4 sept. 2017)		Oui	Oui
Circule pendant les petites vacances		Non	Non
VILLE	ARRÊT		
GACÉ	Marché aux Bestiaux (abri CD)	7:05	
	Gendarmerie (abri CD)	7:08	
CROISILLES	Bourg (abribus)	7:15	
GOUFFERN-EN-AUGE EXMES	École	7:21	
	Gendarmerie	7:22	
GOUFFERN-EN-AUGE SILLY-EN-GOUFFERN	Mairie (abri CD)		7:17
GOUFFERN-EN-AUGE LE BOURG SAINT-LÉONARD	Place de La Liberté		7:20
ARGENTAN	Hôpital Rue de la République	7:33	7:31
	Gare SNCF	7:36	
	Hôtel-de-Ville (abribus), place Mahé	7:41	7:35
	COLLÈGE JEAN ROSTAND	7:45	7:51
	LYCÉE TECHNIQUE GABRIEL	7:46	7:54

Correspondances avec les trains à vérifier auprès de la SNCF

Clientèle non scolaire uniquement Arrêt desservi par autocar navette

# Ligne 43 ARGENTAN ▷ EXMES ▷ GACÉ

(NE CIRCULE PAS LES DIMANCHES ET LES JOURS FÉRIÉS)

4314 4304 4308 4312

Transporteur : VTNI ORNE		Mercredi	Mercredi	Lundi Mardi Jeudi Vendredi	Lundi Mardi Jeudi Vendredi
Circule pendant la période scolaire (à partir du 4 sept. 2017)		Oui	Oui	Oui	Oui
Circule pendant les petites vacances		Non	Non	Non	Non
VILLE	ARRÊT				
ARGENTAN	COLLÈGE JEAN ROSTAND	12:10	13:10	17:05	17:50
	LYCÉE TECHNIQUE GABRIEL	12:12	13:12		17:52
	Hôpital Rue de la République	12:17	12:55	17:10	17:57
	Gare SNCF	12:22	13:00	17:15	18:00
	Hôtel-de-Ville (abribus), place Mahé	12:27	13:05	17:20	18:05
GOUFFERN-EN-AUGE SILLY-EN-GOUFFERN	Mairie (abri CD)	12:39	13:22	17:32	18:17
GOUFFERN-EN-AUGE LE BOURG SAINT-LÉONARD	Place de La Liberté	12:43	13:26	17:37	18:21
GOUFFERN-EN-AUGE EXMES	Gendarmerie		13:34		18:29
	École		13:35		18:30
CROISILLES	Bourg (abribus)		13:42		18:37
GACÉ	Gendarmerie (abri CD)		13:47		18:42
	Marché aux Bestiaux (abri CD)		13:50		18:45

Correspondances avec les trains à vérifier auprès de la SNCF